

Délégation Suisse

N° 133 16. IX. 1925.

B36. 241. 1. 17. 4

Genève, le 16 septembre 1925. Fol. 259

VIème Assemblée de la Société des Nations.

Rapport No 2.

Questions économiques et financières.

*En circulation**17.9.25**Zürich am**18.9.25*

Monsieur le Président de la Confédération,

./.

Au cours de la séance plénière d' hier, M. Loucheur, délégué de la France, a déposé une résolution dont on a parlé, depuis quelques jours, dans les couloirs de l'Assemblée et qui tend à faire préparer et, le cas échéant, convoquer par le Conseil de la Société des Nations une Conférence économique internationale. Vous voudrez bien trouver, sous ce pli, le texte exact de cette résolution qui a été renvoyée à la IIe Commission de l'Assemblée et qui aura probablement pour effet de donner une ampleur plus grande que l'on ne pouvait supposer aux débats sur les questions économiques et financières.

Il ne s'agirait, bien entendu, pas de la convocation immédiate d'une Conférence internationale pour l'examen des problèmes économiques. Dans la pensée de M. Loucheur, il conviendrait, tout d'abord, de constituer, sur de larges bases, un comité d'études qui préparerait

Monsieur M U S Y ,

Président de la Confédération Suisse,

B e r n e .

./.



le programme de la Conférence. La date de l'ouverture de celle-ci serait fixée ultérieurement, suivant les circonstances, par le Conseil de la Société.

Quant aux questions qui feraient l'objet des délibérations de la Conférence, M. Loucheur s'est réservé de faire des communications plus détaillées au sein de la IIIe Commission de l'Assemblée. Le délégué français s'est borné, pour le moment, à déclarer que ce serait commettre une erreur que d'imaginer que la Conférence pût aboutir à de véritables conventions internationales. "Que la Conférence se contente", a-t-il dit, "d'énoncer un certain nombre de principes, de rechercher une méthode de coopération internationale pour les appliquer et aussi, point le plus important, que, pour certaines branches de production plus faciles à analyser que d'autres, il puisse s'établir entre les producteurs de chaque nation, sous le contrôle des Gouvernements, des conventions qui, en dehors de la Conférence elle-même, assureront pour un certain temps l'équilibre de la production et de la consommation."

Les déclarations de la Délégation française sur le projet de résolution qu'elle a déposé sont donc fort vagues et il conviendra, sans doute, d'attendre les explications complémentaires annoncées pour les séances de la Commission compétente.

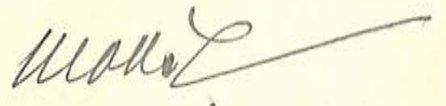
En ajoutant que nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la suite qui sera donnée à la proposition française, nous croyons devoir vous signaler le bruit d'après lequel la Conférence économique, qui pourrait se te-

nir avant la fin de 1926, serait convoquée à Prague.

Veillez agréer, Monsieur le Président de
la Confédération, l'assurance de notre très haute considé-
ration.

lannexe.

Délégation Suisse:

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'M. L.', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.